



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL VILLE DE RUEIL-MALMAISON

Date de présentation du projet : 17 décembre 2014

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Ville de Rueil Malmaison

Nom du correspondant : Christophe Portheault

Fonction : chef du service scolaire

Adresse : 13 boulevard Foch 92500 Rueil Malmaison

Téléphone :

Adresse électronique : christophe.portheault@mairie-rueilmalmaison.fr

Périmètre d'action

I - LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes à l'école primaire a été engagée à la suite de la publication du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires modifiant le code de l'éducation.

Le public concerné par la réforme des rythmes éducatifs sont les enfants scolarisés dans le primaire : écoles maternelles et élémentaires publiques. Selon le code de l'éducation, les écoles privées organisent librement la semaine scolaire. Chacune d'entre elles décide donc si elle souhaite appliquer la semaine des neuf demi-journées et détermine les horaires d'entrée et de sortie de l'école. La réforme des rythmes à l'école primaire modifie les temps scolaires, périscolaires et le cas échéant le temps extrascolaire. Dorénavant les 24 heures d'enseignement scolaire par semaine seront réparties sur 9 demi-journées contrairement aux 8 auparavant.

La réforme prévoit que les 3 heures d'enseignement générées par cette demi-journée supplémentaire soient compensées par la réduction de 3 heures d'enseignement à répartir sur les autres jours de la semaine.

L'organisation de la journée des enfants doit respecter certaines règles :

- L'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin.
- Tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine.
- La journée d'enseignement est de 5 h30 maximum et la demi-journée de 3 heures 30 maximum hors dérogation.
- La durée de la pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1 heure 30.

II : LE TERRITOIRE CONCERNE

Le projet Educatif Territorial concerne les 25 écoles publiques de la Ville.

Rueil-Malmaison est la commune la plus étendue des Hauts-de-Seine. Elle comptait en 2011 79 855 habitants.

Établie sur la rive gauche de la Seine, elle est limitrophe de Nanterre, Suresnes, Saint-Cloud, Garches et Vauresson dans les Hauts-de-Seine, la Celle-Saint-Cloud, Bougival, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet et Chatou dans les Yvelines.

Elle compte 520 hectares d'espaces verts, soit plus d'un tiers de sa superficie totale qui est de 1 454 hectares.

Même si la ville est majoritairement composée de résidences privées et de pavillons, Rueil-Malmaison comprend également quelques grands ensembles de logements sociaux. On peut ainsi citer *La Plaine-Gare* non loin de la gare RER, *Les Mazurières* et *La Fouilleuse*. Ces deux dernières sont appelées depuis peu *Clos des Terres Rouges* et comptent plus de 1 000 logements. Le quartier a été complètement restructuré.

Recensement de l'existant (2013-2014)

Le public :

Public concerné : nombre total d'enfants : **7866 élèves**

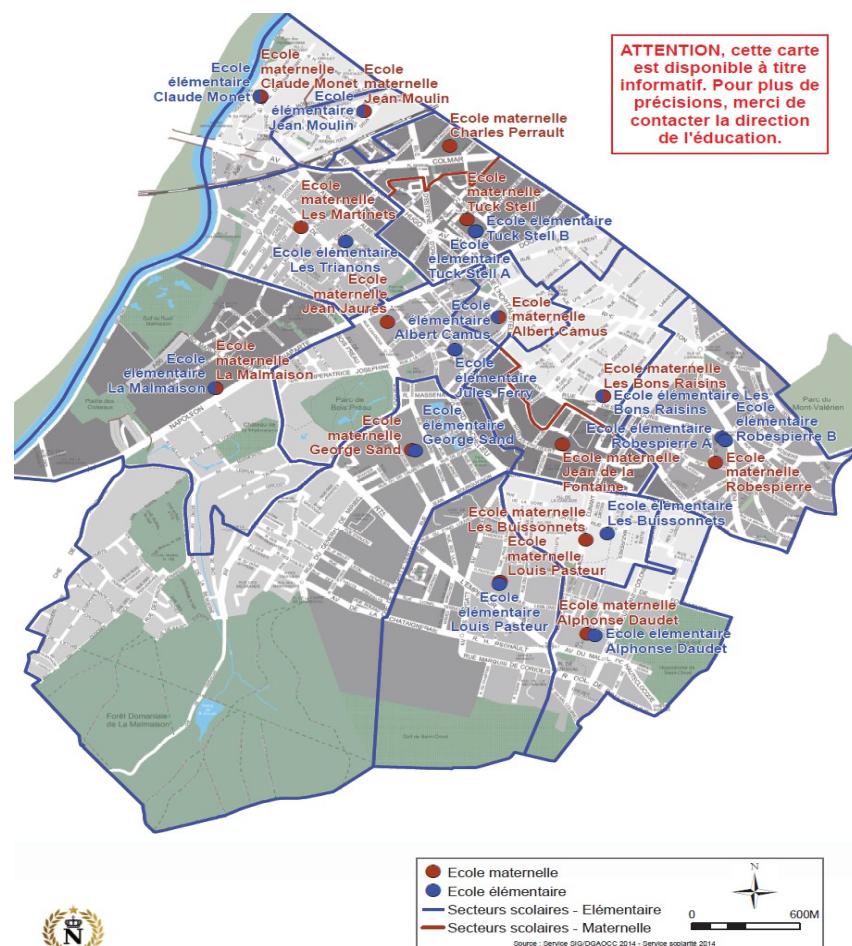
Niveau maternelle : moins de trois ans : **16 élèves**

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : **3050 élèves**

Niveau élémentaire : **4800 élèves**

Niveau secondaire : **3197 élèves**

Les établissements :



Nombre établissements d'enseignement scolaire			
Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	15	2	17
Écoles élémentaires	15	2	17
Établissements secondaires	8	3	11
Total	38	7	45

Les activités périscolaires :

Les centres de loisirs :

CENTRE DE LOISIRS MATERNELS	ADRESSE	CENTRE DE LOISIRS ELEMENTAIRE	ADRESSE
ALBERT CAMUS	30 Bd de l'Hôpital Stell	ALBERT CAMUS	9/11 rue Jean Edeline
A. DAUDET	42 rue Dumouriez	BELLERIVE	10 Bd Bellerive
BUISSONNETS	35 rue Henri Dunant	JULES FERRY	Rue du général Noël
BONS RAISINS	31 rue des Bons Raisins	JEAN MACE	90 rue du Lt Col de Montbrison
CLAUDE MONET	29 rue Guy de Maupassant	VERT BOIS	8 rue du commandant Jacquot
CHARLES PERRAULT	73 rue Gabriel Fauré	JOELLE PRUDHOMME	45 rue Dumouriez
GEORGE SAND	45 rue George Sand	ALE	25 rue Prudent Neel
JEAN JAURES	6 Place Jean Jaures	VILLAGE	Rue des Bons Raisins
LA FONTAINE	141 rue F.N.Philibert	MICHEL RICARD	8 rue Guy de Maupassant
JEAN MOULIN	2 Square Jean Moulin	JEAN DAME	25 rue Prudent Neel
MALMAISON	280 bis Av N. Bonaparte	ARSENAL	Place du 8 mai 1945
MARTINET	15 rue du Docteur Charcot		
PASTEUR	22 rue Pasteur		
ROBESPIERRE	9 rue Gustave Flaubert		
TUCK STELL	7 rue Jean-Baptiste Besche		

15 centres maternels et 11 centres élémentaires qui accueillaient en moyenne jusqu'en 2013/2014 :

- 2001 enfants sur les accueils périscolaires (matin, et soir)
- 1572 enfants le mercredi

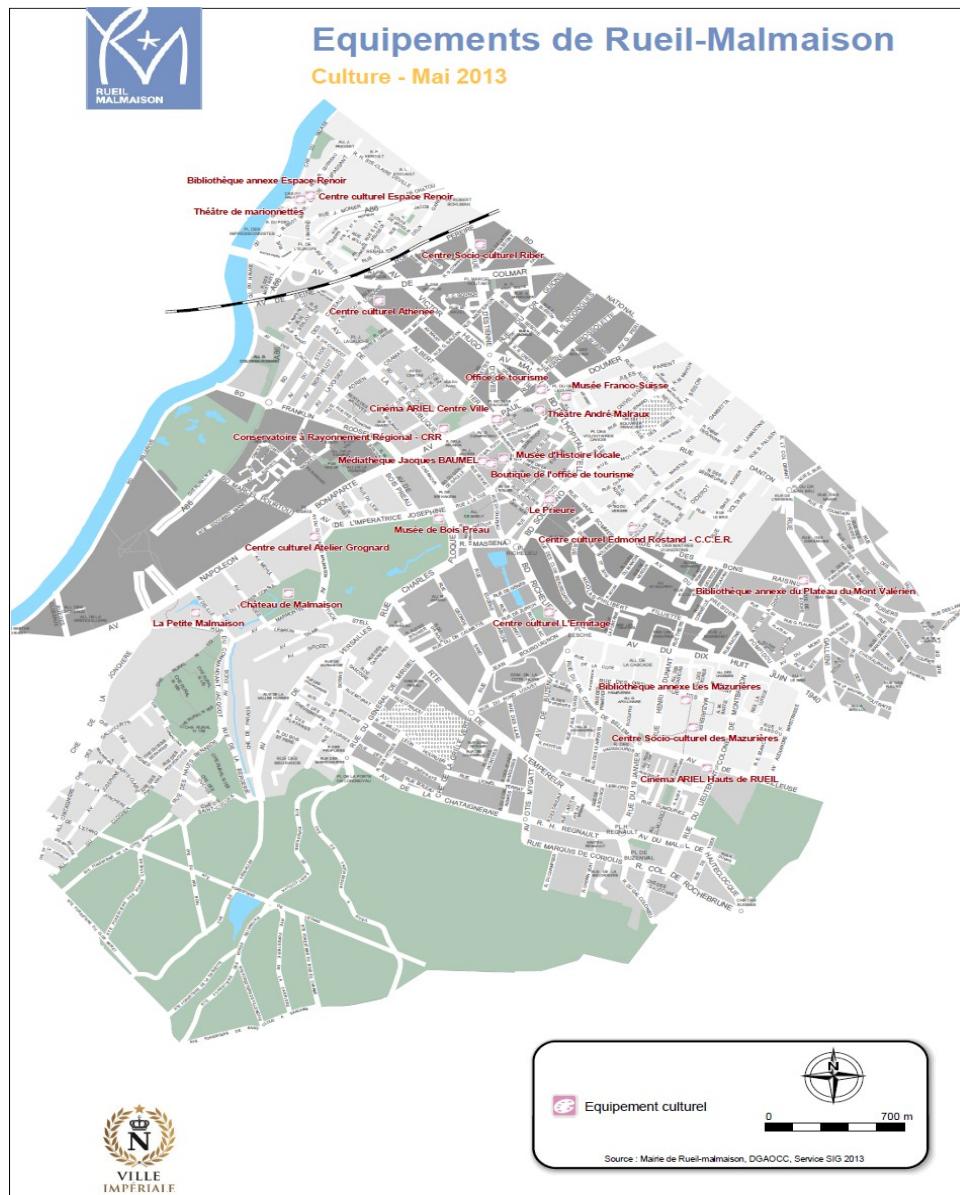
les accueils périscolaires étaient ouverts le matin de 8h00 à 8h30 et le soir après l'école de 16h30 à 19h00.

Les accueils de loisirs étaient ouverts le mercredi et pendant les congés scolaires du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.

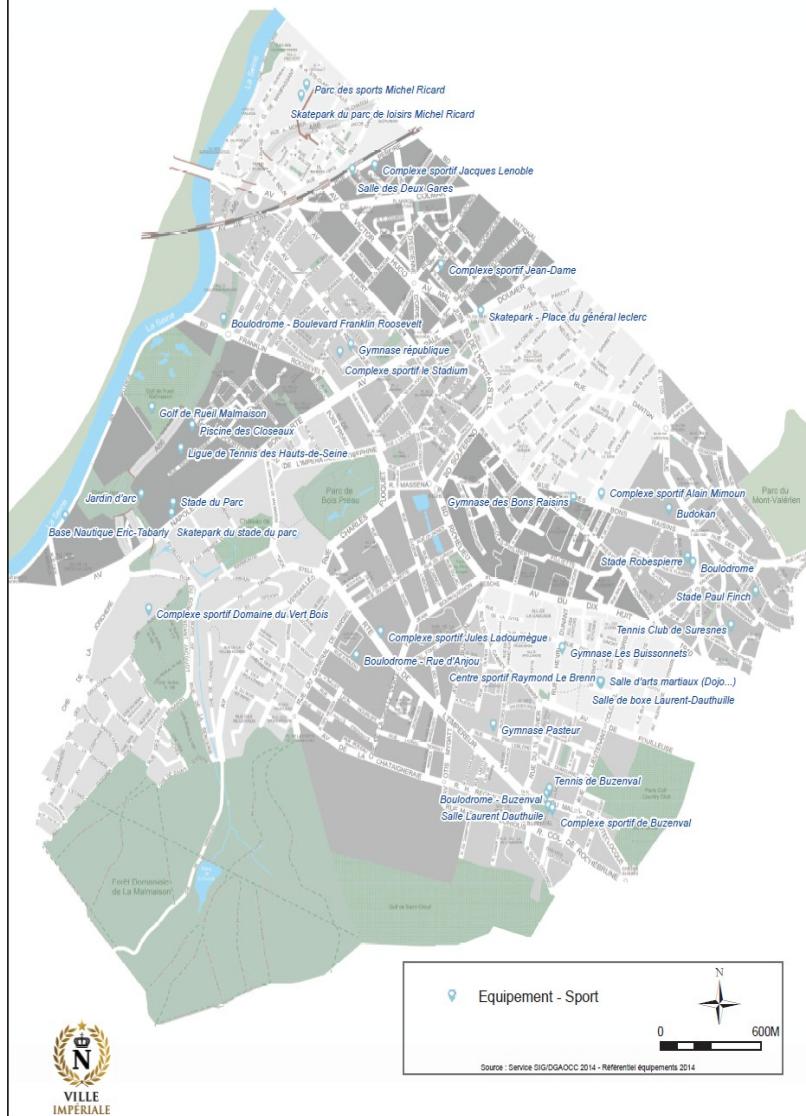
Diagnostic des ressources et besoins

- Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

Rueil-Malmaison bénéficie d'un fort maillage de structures culturelles et sportives. Au réseau des médiathèques s'ajoute un Conservatoire à Rayonnement Régional ainsi qu'un réseau de Centres culturels qui bénéficient de salles de spectacles de qualité et adaptées au jeune public.



Chaque établissement scolaire est situé non loin d'un gymnase ou d'un stade. Parfois, les écoles bénéficient même de structures sportives en leur sein. La piscine des Closeaux permet à tous les écoliers de bénéficier de cours de natation.



- Contraintes du territoire :

Les écoles Louis Pasteur et George Sand bénéficient d'un ramassage scolaire au vu de l'étendue de leur périmètre scolaire(cf carte 1)

Depuis 2005 la Ville de Rueil-Malmaison a signé un programme de Réussite Educative avec l'Etat sur le territoire Mazurières, étendu en 2007 au quartier Plaine Gare /Colmar.

Sur ce territoire ce sont entre 150 et 200 enfants qui sont accompagnés chaque année ainsi que leur famille.

C'est aussi un réseau de réussite scolaire sur le secteur des Buissonnets avec notamment la création d'une Classe Orchestre.

La Ville de Rueil sortira du Réseau de Réussite Scolaire au 30 juin 2015.

Priorités éducatives

Objectifs éducatifs généraux

- Viser la réussite éducative et l'épanouissement de tous les enfants
- Mettre en cohérence les divers temps éducatifs et favoriser la coopération entre les acteurs éducatifs
- Favoriser l'égalité d'accès aux activités éducatives et d'une manière plus générale, agir en faveur de l'égalité des droits
- Agir comme partenaire éducatif des parents, de l'école et de l'environnement des enfants
- Favoriser les liaisons entre les différents temps de la journée des enfants, en lien étroit avec les écoles
- Intégrer les accueils de loisirs dans la vie du quartier et de la cité

Modalités

Emploi du temps hebdomadaire à la rentrée de septembre 2014

Exemple	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h30-13h30	Pause méridienne				
13h30-15h45	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
15h45-19h00	Temps périscolaire	Temps périscolaire		Temps périscolaire	Temps périscolaire

Ecoles concernées par le PEDT :

Ecole MATERNELLES	ADRESSES	Ecole ELEMENTAIRES	ADRESSES
ALBERT CAMUS	9/11 rue Jean Edeline	ALBERT CAMUS	9/11 rue Jean Edeline
ALPHONSE DAUDET	42 Rue Dumouriez	ALPHONSE DAUDET	42 Rue Dumouriez
BONS RAISINS	31 Rue des Bons Raisins	BONS RAISINS	29 Rue des Bons Raisins
BUISSONNETS	37 Rue Henri Dunant	BUISSONNETS	93 Rue des Mazurières
CHARLES PERRAULT	18 Avenue de Colmar	CLAUDE MONET	29 Rue Guy De Maupassant
CLAUDE MONET	29 Rue G. De Maupassant	GEORGE SAND	44 Rue Eugène Labiche
GEORGE SAND	45 Rue George Sand	JULES FERRY	19 Place de l'Eglise
JEAN JAURES	6 Place Jean Jaurès	LA MALMAISON	280 bis Ave N. Bonaparte
JEAN DE LA FONTAINE	141 Rue F. N. Philibert	JEAN MOULIN	4 Square Jean Moulin
JEAN MOULIN	4 Square Jean Moulin	LOUIS PASTEUR	22 rue Pasteur
LA MALMAISON	280 bis Ave N. Bonaparte	ROBESPIERRE A	13 Place du 8 Mai 1945
LES MARTINET	15 Rue du Dr Charcot	ROBESPIERRE B	13 Place du 8 Mai 1945
LOUIS PASTEUR	22 Rue Pasteur	TRIANONS	15 Rue Cramail
ROBESPIERRE	9 Rue Gustave Flaubert	TUCK STELL A	Rue Prudent Neel
TUCK STELL	7 rue Jean Baptiste Besche	TUCK STELL B	9 Rue André Lachaud

Organisation des nouvelles activités périscolaires (3h)

“ NAP intégrées au temps périscolaire global

Déclaration du temps périscolaire auprès de la DDCS :

“ Nouvelles activités périscolaires (3h)
“ Toutes les activités périscolaires

Demande d'allègement des taux d'encadrement :

Non

Activités proposées dans le cadre du PEDT :

La réorganisation du temps scolaire et le rallongement de la durée d'accueil périscolaire qui en découle est l'occasion pour les différents acteurs de ce temps de repenser l'offre afin de l'enrichir, de la diversifier et d'en assurer la cohérence avec l'ensemble des actions conduites sur les différents moments de la journée de l'enfant.

Le projet pédagogique des accueils de loisirs intègre l'ensemble des temps d'accueil et développe des objectifs pédagogiques qui veillent à renforcer le bien-être et le développement de l'enfant tout en favorisant la continuité éducative.

Les activités proposées sont de plusieurs types :

Activités ludiques (jeux traditionnels, jeux de stratégie, jeux collectifs)

Activités physiques et sportives

Activités artistiques et d'expression : Musique, Arts plastiques, Théâtre, Cirque

Activités multimédia

Ateliers de langue (anglais)

Activités diverses (cuisine, découverte du monde)

Activités calmes, repos et détente selon les besoins.

Mode d'inscription

Les enfants s'inscrivent seuls aux différents ateliers, sauf pour certaines activités qui impliquent un suivi pédagogique plus important (théâtre, multimédia).

Les parents sont informés par voie d'affichage des activités proposées aux enfants.

Pour les ateliers musique, arts plastiques et sports l'inscription vaut pour un demi-trimestre.

Pour des raisons pédagogiques les enfants de petite section et de moyenne section ne peuvent participer à ces ateliers.

Identification des lieux d'activités

- Accueils de loisirs
- Espaces communs mutualisés au sein des écoles (projet de Charte en cours d'écriture)
- Établissements extérieurs (gymnases, piscine, médiathèques)

Modalités de tarification des nouvelles activités périscolaires (3h) :

Gratuit	Payant			
	Forfait unique	Forfait modulable	Taux d'effort	Quotient familial
				X

Modalités d'information des familles :

Les familles sont informées par voie d'affichage des activités proposées pour les temps périscolaires et des nouveaux horaires des écoles.

Cet affichage se retrouve aussi sur le site internet de la ville

Partenaires du projet

Partenaires associatifs : Les associations ont été contactées mais leur structure et leur organisation propre n'ont pu permettre de participer de manière effective aux TAP. Elles vont articuler leur temps d'intervention autour des nouveaux rythmes.

Autres partenaires : Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT. Les activités étant mises en place intégralement par la Ville, l'ensemble des intervenants sera diplômé dans la spécialité et ou qualifié sur les TAP

STRUCTURE	INTERVENANTS DIPLOMES	ACTIVITE TAP
MAIRIE	ETAPS	SPORTS
MAIRIE	DUMI	MUSIQUE
MAIRIE	BEAUX ARTS	ARTS VISUELS
MAIRIE	BAFA ou équivalent	LOISIRS EDUCATIFS

Suivi et évaluation du projet

Composition de la structure de pilotage :

- Conseillère Municipale en charge des accueils de loisirs
- IEN
- Directeur de l'Education
- 2 directions d'école
- 2 représentants de chaque Fédération de parents d'élèves de la Ville
- 2 directeurs d'accueil de loisirs
- 2 gardiennes d'école

Ce comité de suivi de la Réforme des Rythmes scolaires se réunit tous les mois depuis la rentrée scolaire.

La composition de ce comité de pilotage sera sans doute amenée à évoluer.

Coordination du PEDT sur la commune :

- Nom et prénom du responsable : Portheault Christophe
- Fonction :
- Adresse : 13 boulevard Foch -92500 Rueil-Malmaison
- Téléphone : 01 47 32 53 62
- Adresse électronique : christophe.portheault@mairie-rueilmalmaison.fr

Référent(s) au niveau des structures (écoles et/ou accueils de loisirs)

Accueils de loisirs maternels

Nom de l'accueil	Adresse	Directeur	Qualification
ALBERT CAMUS	9/11, rue Jean Edeline	Céline Casse	BEATEP
ALPHONSE DAUDET	42, rue Dumouriez	Vincent Charpentier	BAFD
BUISSONNETS	35, rue Henri Dunant	Mélanie Ansard	BAFD
BONS RAISINS	29, rue des Bons Raisins	Anais Veyrier	BAFD
CLAUDE MONET	29, rue Guy de Maupassant	Salihia Sidouni	BAFD
CHARLES PERRAULT	18, avenue de Colmar	Caroline Renaudin	BEATEP
GEORGE SAND	45, rue George Sand	David Raguenay	BAFD
JEAN JAURES	6, place Jean Jaurès	Maria-Cristina Mons	BAFD
JEAN DE LA FONTAINE	141, rue Fillette Nicolas Philibert	Christiane N'Gono	BAFD
JEAN MOULIN	2, square Jean Moulin	Marjorie Niay	BAFD
MALMAISON	280, avenue Napoléon Bonaparte	Anne Dhollander	BAFD
MARTINET	15, rue du Docteur Charcot	Catherine Raboni	BAFD
PASTEUR	22, rue Pasteur	Alice Hatcherian	BAFD
ROBESPIERRE	9, rue Gustave Flaubert	Véronique Le Prado	BAFD
TUCK STELL	7, rue Jean-Baptiste Besche	Marion Engerran	BAFD

Accueils de loisirs élémentaires.

Nom de l'accueil	Adresse	Directeur	Qualification
ALBERT CAMUS	9/11, rue Jean Edeline	Céline Casse	BEATEP
BONS RAISINS	29, rue des Bons Raisins	Anna Severi	BAFD en cours
JEAN DAME	25, rue Prudent Neel	Stéphane Clochey	BAFD
JEAN MACE	88 bis, rue du Lt Colonel de Montbrison	Christophe Lecorre	BPJEPS
JULES FERRY	Rue du Général Noël	Arnaud Normand	BAFD en cours
MICHEL RICARD	8, rue Guy de Maupassant	Alicia Champeau	BAFD
PASTEUR	22, rue Pasteur	Arnaud Gallopin	BPJEPS
TRIANONS	15, rue Cramail	Carole Remon	BAFD
ARSENAL	2 bis, place du 8 mai 1945	Alexandre Levitte	BPJEPS
JOELLE PRUD'HOMME	45, rue Dumouriez	Catherine Meunier	BAFD
JEAN MOULIN	2, square Jean Moulin	Marjorie Niay	BAFD
ACCUEIL EUROPE	25, rue Prudent Neel	Morgan Sturm	BAFD

Tous les 2 mois le comité de suivi de la Réforme des Rythmes scolaires se réunit afin d'évaluer le projet et d'envisager les améliorations nécessaires.

Certains acteurs des temps périscolaires seront auditionnés en fin d'année pour une évaluation plus qualitative du projet.

Au mois de janvier un bilan complet de la Réforme des Rythmes scolaires va être conduit (6 mois de réforme).

Le bilan sera financier, pédagogique, fonctionnel et statutaire.

Au fur et à mesure de l'évolution du projet, des ajustements, des aménagements pourront être apportés dans un cadre général ou dans un cadre particulier et par école. Le PEDT pourra alors être modifié par avenant autant que de besoins.

Signataires du projet :

Education Nationale

DDCS

Ville de Rueil-Malmaison